

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Pouvoir : 1

Date de convocation : 23/08/2026

N° 2026_08-28-01

Date d'affichage : 23/08/2026

Séance du 28 août 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 août à 18h 00, le conseil municipal de Saint-Ilpize, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle Roussel, maire.

Étaient présents : Lucie Bissier, Jean-Louis Bouche, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Pascal Comte, Martine Defay, Jodie Losse, Marine Lemoine, Alain Rolland, Isabelle Roussel

Absent : Estelle Klein, pouvoir donné à Jacques Chausse

Secrétaire de séance : Martine Defay

Objet : signature d'une convention tripartite avec l'association Bouge ton coq

Madame le maire informe le conseil de la proposition de l'association Bouge ton coq de participer à l'action Clap Théâtre qui vise à faciliter l'accès au théâtre dans les communes rurales. En l'occurrence, il s'agit de la diffusion sur grand écran de 5 pièces de théâtre filmées de novembre à mars, le matériel de projection étant mis à disposition par Bouge ton coq. La commune met à disposition la salle polyvalente et verse une subvention de 600 €. L'action doit impérativement inclure une association locale chargée de la préparation de la salle et de l'accueil du public. La convention est signée pour un an et renouvelée tacitement. Au bout de 5 années, le matériel est acquis à la commune.

La commune de Saint-Ilpize a posé sa candidature pour participer au dispositif. Elle fait partie des 70 communes rurales de France à avoir été sélectionnée. L'association partenaire est le Foyer rural de Villeneuve Saint-Ilpize. La convention doit être retournée pour le 31 août.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'intérêt pour la commune de proposer des animations culturelles de qualité à la population ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve par 10+1 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION la participation à cette action culturelle et autorise Madame le maire à signer la convention tripartite entre Bouge ton coq, le Foyer rural de Villeneuve Saint-Ilpize et la commune de Saint-Ilpize.

Saint-Ilpize, le 28 août 2026

Pour extrait, copie conforme

Le maire : Isabelle Roussel

